BRÈVES MARINES

n°214 juillet-août 2018



LES FEMMES DANS LA MARINE

Pour la toute première fois de l'histoire de la Marine nationale, quatre femmes ont servi à bord d'un sousmarin nucléaire lanceur d'engins, *Le Vigilant*, le temps d'une mission de deux mois et demi. Celle-ci s'est achevée au début du mois de juillet 2018.

Avec ce baptême, la Marine rejoint ses consœurs américaine et britannique et met en application la décision prise en 2014 d'ouvrir les sous-marins aux femmes. Une expérience, qui, après les deux ans de formation de ces quatre officiers à différentes spécialités — santé, sécurité plongée, lutte sous la mer et ingénieur atomicien —, est un succès. Cet essai sera renouvelé dès l'automne, avec d'autres femmes.

LA **M**ARINE, UNE INSTITUTION EN PHASE AVEC SON TEMPS

Cet événement est le fruit d'une évolution qui est allée de pair avec celle de la société. L'ouverture du monde militaire français aux femmes a en effet commencé il y a maintenant plus d'un siècle, au sein du service de santé des armées. En 1951, la Marine crée les premiers statuts militaires pour les femmes, qui restent distincts de ceux des hommes jusqu'en 1972. Les premiers embarquements de personnel féminin, alors uniquement sur la base du volontariat, ont lieu à partir de 1983. Et en 1993, l'École navale et l'École du commissariat de la Marine s'ouvrent aux candidates, leur offrant accès à presque toutes les spécialités. Seules leur demeurent fermées les filières « équipages d'avions embarqués », « fusiliers commandos » et « sous-marins », respectivement ouvertes en 1999, 2001 et 2014.

Le pas de la mixité à bord des sous-marins a été franchi par la Norvège il y a plus de trente ans, en 1985, puis par le Danemark, en 1988. La Suède a suivi le mouvement en 1990, ainsi que l'Australie en 1998, l'Espagne en 1999 et l'Allemagne en 2001. Et si cette évolution est arrivée plus tardivement en France, elle est désormais pleinement intégrée, avec notamment les futurs SNA *Barracuda*, spécialement aménagés pour pouvoir accueillir des équipages mixtes.

UN DES TAUX DE FÉMINISATION LES PLUS IMPORTANTS AU MONDE

Aujourd'hui au 4^e rang des armées les plus féminisées au monde, la France se place après les armées israélienne, où le service militaire est obligatoire aussi bien pour les hommes que pour les femmes, hongroise et américaine –

respectivement 33 %, 20 % et 18 % des effectifs en 2014¹. La Marine nationale compte dans ses rangs 5 400 femmes, soit une moyenne de 14 %. Ceci la place devant la *Royal Navy* par exemple qui n'en comptabilisait que 11,6 % en 2016.

Mais quel que soit le taux de féminisation des différentes armées ou l'ancienneté de cette ouverture, toutes suivent la même direction et prennent conscience de l'atout que représente l'intégration de femmes dans leurs rangs.

LA FÉMINISATION, UNE CHANCE POUR LA MARINE NATIONALE

L'enjeu est de taille : les femmes en âge de servir sous les drapeaux représentent un vivier de recrutement important. D'autant plus lorsqu'il s'agit de postes très spécifiques nécessitant une grande compétence technique et scientifique, tels que les domaines de l'énergie nucléaire ou de la médecine. Les femmes sont d'ailleurs majoritaires dans le service de santé des armées où elles représentent près de 58 % des effectifs. Mais la féminisation croissante de la Marine ne s'opère pas de la même façon selon les filières : si les femmes demeurent majoritaires dans le secteur administratif — dont elles occupent 50 % des postes, y



©Marine nationale/J. Bellenand.

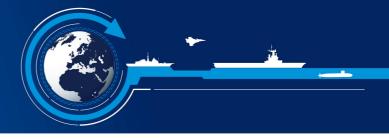


CENTRE Cesm.ma

¹ Rapport du Sénat de 2015 : http://www.senat.fr/rap/r14-373/r14-373_mono.html

BRÈVES MARINES

n°214 juillet-août 2018

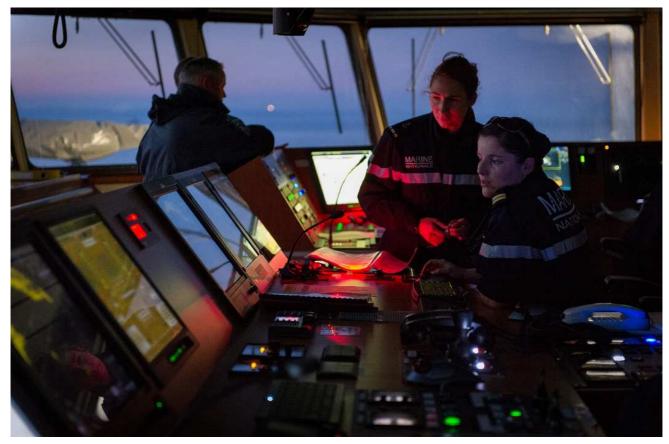


compris embarqués –, elles n'étaient que 0,6 % au sein de la spécialité des fusiliers marins en 2014. Un défi persiste donc : parvenir à plus d'homogénéité.

LA MARINE RECRUTE!

La Marine recrute en moyenne 3 500 jeunes par an. Un chiffre important, mais qui est doublé d'une difficulté à conserver les personnels de certaines branches très spécifiques. Nombre de marins, hommes et femmes, renoncent en effet aux postes opérationnels lorsqu'ils atteignent 30-40 ans pour se consacrer à leur vie de famille.

Pour soutenir son personnel, notamment féminin, et le fidéliser davantage, la Marine a donc mis en place un « plan d'action mixité professionnelle » dès 2009. Celui-ci consiste, entre autres, à accompagner les femmes au cours de leur carrière pour leur permettre de concilier au mieux vie professionnelle et personnelle. Ces mesures, renforcées depuis, doivent contribuer à atteindre l'objectif fixé par le plan stratégique *Mercator*, dévoilé le 20 juillet 2018 par le Chef d'état-major de la Marine, d'avoir 50 % de femmes supplémentaires d'ici à 2030.



©Marine nationale/M. Denniel.

